



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manifestations du 1er mai

Question au Gouvernement n° 603

Texte de la question

MANIFESTATIONS DU 1ER MAI

Mme la présidente . La parole est à M. Sébastien Chenu.

M. Sébastien Chenu . Le 1er mai prochain, de nombreux Français célébreront cette belle valeur qu'est le travail. Pourtant, ils sont aussi nombreux à redouter de se rendre dans des manifestations qui sont régulièrement perturbées par l'extrême gauche la plus violente.

La banalisation de cette violence, issue de l'extrême gauche de LFI et des écolos, est une épée de Damoclès qui pèse sur notre paix civile. Avec sa stratégie insurrectionnelle, avec ses appels à l'intifada et à la création de milices, l'extrême gauche menace notre démocratie.

Avec ses chasses à l'homme, comme dans le cas de notre collègue socialiste Guedj, viré d'une manifestation parce que Juif (« *Eh oui !* » sur quelques bancs des groupes RN et DR), dans celui du professeur Fabrice Balanche à la faculté de Lyon, ou encore lorsqu'à Bordeaux, à Meaux, des membres du Rassemblement national de la jeunesse sont attaqués par des militants ;...

M. René Pilato. Pour cause d'emploi fictif ?

M. Sébastien Chenu. ...avec son antisémitisme, l'extrême gauche brutalise la démocratie. Feignant la compassion, à la manière de Jonathann Daval pleurant sa femme qu'il avait lui-même tuée, Jean-Luc Mélenchon souffle sur les braises (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP*), pousse au séparatisme, met à mal un pays qui n'avait pas besoin de cela. Élué grâce à M. Attal, l'extrême gauche relaie ici cette violence, voire, de la façon la plus sordide, l'abrite dans ses propres rangs. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Manuel Bompard . Et la victime, aurez-vous un mot pour elle ou pas ?

M. Sébastien Chenu . Vous parlez souvent fort, monsieur le ministre de l'intérieur, mais il ne suffit pas de déclarations. En janvier, comme le Rassemblement national vous le réclamait par la voix de mon collègue Odoul, vous annonciez étudier la dissolution de La Jeune Garde antifasciste, milice de voyous d'extrême gauche ; depuis, plus de son, plus d'image ! Même chose pour les Frères musulmans : que comptez-vous faire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN, dont plusieurs députés se lèvent, ainsi que sur les bancs du groupe UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Vous avez raison, la date symbolique du 1er mai doit réunir ceux qui sont attachés à la valeur travail (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP*) et permettre aux grandes organisations syndicales de défiler dans la tranquillité. C'est la raison pour laquelle, au Sénat, j'avais soutenu l'actuelle loi du 11 octobre 2020 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public, en songeant aux black blocs qui entravaient ces manifestations. Vous avez d'autant plus raison que certains individus appellent au contournement des règles édictées par la préfecture de police ; le préfet de police vient, à juste titre, de signaler aux autorités judiciaires les propos de l'un d'eux, par ailleurs attaché parlementaire d'une députée Insoumise. (« Eh oui ! » sur les bancs des groupes RN, DR et UDR. – Plusieurs députés du groupe LFI-NFP font un geste de dénégation.)

M. Patrick Hetzel. Encore une fois, c'est honteux !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Ajoutons que l'intéressé fait l'objet de trois autres signalements au procureur, un émanant également du préfet de police et deux du ministère de l'intérieur. Nous ne laisserons pas passer cela ! Vous m'interrogiez au sujet de La Jeune Garde : nous ne pouvons dissoudre que lorsque nous disposons de faits, qu'un dossier a été établi. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.*)

M. Hervé de Lépinau . À quand son procès ? Il y a trois ans que ça dure !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . La procédure contradictoire qui débouchera, je l'espère, sur la dissolution de cette organisation sera engagée dans quelques heures. (*M. Laurent Croizier applaudit.*) Nous vivons dans un pays où la règle de droit est importante ;...

M. Patrick Hetzel. Excellent !

M. Bruno Retailleau, ministre d'ÉtatLa Jeune Garde aura donc l'occasion de faire valoir ses droits. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Sébastien Chenu.

M. Sébastien Chenu . Merci, monsieur le ministre, d'entendre le Rassemblement national qui, inlassablement, continuera à se battre pour la liberté des Français ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 603

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 avril 2025